



**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 30 AOUT 2018**

M. le Maire déclare la séance ouverte à 20H00

ELUS :	Présents	absents	excusés	Procurations à :
Delphine BADIQUÉ			X	Jean-Pierre CUENIN
Karine CORDIER	X			
Jean-Pierre CUENIN	X			
Christophe DELAGRANGE	X			
Robert DEMOULIN	X			
Nathalie GRISEY	X			
Nelly LAILY	X			
Adeline LIONNE			X	
Annie MAITRE	X			
Jean-Daniel NARDIN			X	Eric VARNEROT
Michel NICOLIER	X			
Christophe OEUVRARD			X	
Jean-Baptiste ROLLIN	X			
Eric VARNEROT	X			

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de présents : 12

Nombre de voix délibératives : 12

1. Désignation du secrétaire de séance :

Monsieur Robert DEMOULIN a été désigné secrétaire de séance.

Résultat du vote : 12 pour, 0 abstention, 0 contre

2. Approbation du Compte rendu précédent :

Monsieur le Maire rappelle les différents points abordés lors du conseil municipal du 13 Juin 2018.

Résultat du vote : 12 pour, 0 abstention, 0 contre

Arrivée 21h10 de Monsieur Jean-Daniel NARDIN

3. Personnel :

Monsieur le Maire rappelle que l'assemblée délibérante a compétence en matière d'emplois, conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

En raison de la demande de mutation de M. Arnaud DOLANGE à compter du 15 octobre 2018, il convient de se prononcer sur la suppression à partir de cette date d'un emploi d'adjoint technique principal de 2ème classe sur la base d'un temps complet de 35/35 heures par semaine.



L'exposé du Maire entendu, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **Accepte** la suppression d'un emploi d'adjoint technique principal de 2ème classe à partir du 15 octobre 2018, sur la base d'un temps complet de **35/ 35** heures hebdomadaires,

- l'organigramme du personnel permanent sera modifié.

Résultat du vote : 10 pour, 1 abstention, 1 contre

4. PLU

Modification n°2 : Monsieur le Maire explique à l'assemblée, que l'autorisation pour les toits plats a été refusée par Madame la préfète. Monsieur le Maire laisse au tribunal administratif le soin de prendre la décision.

5. Ecole : travaux

Il convient d'élaborer un projet éducatif pour les années 2018 à 2021.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé et après avoir délibéré :

Décide d'adopter le projet éducatif pour les années 2019-2021. Ce document est joint à la présente délibération.

Résultat du vote : 12 pour, 0 abstention, 0 contre

6. Extrascolaire :

Il convient de faire un bilan financier après Pâques 2019 pour voir éventuellement une ouverture en février 2020 et Pâques 2020.

7. Terrain carré de l'Habitat

La voie publique se nommera « Impasse des Vergers »

Résultat du vote : 12 pour, 0 abstention, 0 contre

8. Demande des pré-ados suite au centre aéré :

Monsieur le Maire donnera une suite avec conditions : 1 personne adulte présente (1 parent)

9. Questions diverses :

- Mettre une prise de courant à l'extérieur de la SMA ainsi que le câblage pour accès internet
- Chemin stratégique voir pour les barrières

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 05

Prochain conseil prévu le Jeudi 18 octobre 2018